



DOSSIER DE CONFIRMATION

SUPER COLO NATURE

Du Dimanche 18 au samedi 24 octobre 2020

Chers parents,

Par la présente, nous vous confirmons l'inscription de votre ou vos enfant(s) pour la super colo nature organisée par les Foyers Ruraux du Toulinois dans le cadre du CTJEP Nooba en sud toulinois, en collaboration avec la Fédération des Foyers Ruraux 54.

Vous trouverez dans ce dossier :

- Le récapitulatif de l'organisation
- Une fiche de renseignements pratiques
- Autorisation parentale à compléter
- Trousseau (à glisser dans la valise de l'enfant)
- Une fiche sanitaire à compléter.
- Une fiche pédagogique sur la prévention des tiques,
- Les conditions générales de vente.

Merci de compléter les différents documents et de nous les transmettre au plus tard le 15 octobre à Nooba - Audrey Rousseau 5 rue Etienne Olry 54170 ALLAIN
ou par mail : noobast@gmail.com

Pensez à ajouter vos attestations CAF, MSA ou Comité d'entreprise pour une déduction des aides éventuelles.

L'équipe d'animation et moi-même restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Pour rappel l'inscription est définitive à réception du formulaire d'inscription et de l'acompte.

Audrey Rousseau
Animatrice coordinatrice Nooba.

Super organisateurs :

Nooba est la politique d'animation sur la Communauté de Communes du Sud Toulois, animée par Les Foyers Ruraux et les MJC. Le séjour est porté par les Foyers Ruraux du Toulois dans le cadre de Nooba. La volonté a été de mettre en place un séjour permettant une première expérience de vacances collectives pour des enfants, à partir de 4 ans. Association d'Education Populaire engagée dans le milieu rural, les Foyers Ruraux au travers de leurs actions agissent pour une société démocratique, pour une culture partagée et pour la laïcité. Nos valeurs se situent dans une démarche inter-générationnelle et cherchent à développer le vivre ensemble.



Lors du séjour, nos principes éducatifs s'articulent autour de :

- L'accompagnement de l'enfant dans sa construction (socialisation, goût du collectif, coopération, autonomie, responsabilisation, prise de paroles et créativité).
- S'inscrire dans une logique de co-éducation en reconnaissant la place centrale des parents et permettre leur implication. Développer des liens et s'engager dans des partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux.
- Cultiver l'ouverture au monde en s'ouvrant à la différence, à la solidarité et à l'international.
- Profiter de toutes les occasions pour vivre des aventures collectives et viser la qualité éducative.

Nous avons à coeur d'éduquer à l'environnement. Notre démarche s'inscrit à la fois dans une logique d'attention aux ressources, d'éveil alimentaire et de préservation du milieu.

Super Equipe :

Alison, Directrice diplômée Educatrice Spécialisée et 2 animatrices BAFA Claire et Rebecca.

En cas de besoin et à utiliser avec parcimonie le numéro de mobile d'Alison : 06.22.94.38.31

Deux personnes, en charge de la cuisine, la logistique et de l'entretien.

Notre équipe étant déjà recrutée, elle est déjà au travail et se prépare à l'arrivée des enfants, aux animations et à l'aménagement du chalet permettant à la fois l'épanouissement des enfants et la prévention des risques liés aux virus.



Super organisation :

Le séjour démarre le dimanche 18 octobre, le rendez vous sera donné sur Gérardmer directement à la colo (Maison forestière de la Rayée 12 chemin derrière le haut 88400 Gérardmer) à partir de 10h00 et jusque 11h. Les modalités d'accueil en raison des exigences sanitaires nous imposent un accueil distancié, respectant les mesures barrières. L'accueil se fera sous la halle à l'arrière du bâtiment.

La reprise des enfants se fera le samedi 24 octobre à partir de 10h et jusque 11h00 devant le bâtiment de la colo.

Le chalet dispose de chambre entre 4 et 6 lits, des douches individuelles une belle pièce de vie et une salle d'activité extérieure permettant des activités en petits groupes. Les espaces naturels autour du chalet favoriseront les activités de plein air. Il est situé en plein coeur du domaine de la Mauselaine avec une situation géographique permettant la découverte de la forêt sa faune et sa flore. Les enfants pourront choisir leur chambre par affinité, les décorer et s'approprier tous les espaces. Autour du chalet, les activités sportives, peuvent se faire sur terrain plat, des activités de créations, d'expression peuvent aussi se réaliser dans l'annexe du bâtiment principal.

Super programme :



Les journées sont consacrées à la découverte de la faune et flore qui les entourent. Les enfants pourront jouer, toucher, sentir, découvrir, entendre et s'émerveiller dans un paysage de montagne. Aussi chaque jour et soirée sera propice aux jeux, à des activités ludiques, sportives ou de création pour que chacun s'épanouisse et se divertisse. Des aventures extraordinaires pour certains sur une première semaine de vacances sans les parents mais avec plein de copains et copines ! L'équipe d'animation prévoit également la mise en place d'activité de création, petits bricolages, grand jeux sur l'imaginaire. Elle proposera différentes activités par jour de manière à ce que les enfants par tranche d'âge ou en fonction de leurs envies puissent avoir le choix et s'épanouissent pleinement.

Un challenge sportif/ludique sera proposé durant le séjour, avec de l'orientation, randonnée, activités traces et indices, reconnaissance arbres, jeux sportifs.

Chaque jour, les enfants démarrent la journée par un petit déjeuner (lever échelonné de 07h30 à 09h, pour que chacun trouve son rythme), les enfants participent à la vaisselle de celui-ci, ensuite, des ateliers en autonomie (coloriage, lecture, jeux de société, scoobidoo, perles, légo) pour attendre que tout ce petit monde soit prêt.

09h30 démarrage des activités (extérieures ou intérieures en fonction de la météo)

11h45 mise de la table, repas, vaisselle

13h30 Temps calme (petits jeux, lecture, bricolage, kappla).

14h00 Activités intérieures ou extérieures 16h30 goûter, poursuite des activités.

18h00 douches, ateliers autonomes, jeux dans les chambres

19h15 mise de la table, repas, vaisselle.

20h30 - 21h30 veillée animée - coucher.



Super Cuistos :

Nos cuisiniers assurent derrière les fourneaux, pour préparer aux enfants des repas équilibrés avec des produits frais locaux et de saison. La colo c'est fait aussi pour découvrir des nouvelles saveurs.

Les enfants auront la possibilité de faire des activités cuisine pour réaliser desserts, goûter et autres gourmandises qui font plaisir ! Si certains ont des régimes spécifiques ou des intolérances alimentaires, une adaptation du menu est possible. Nous sommes aussi toujours preneur de recettes nouvelles !

Super Trousseau : (cf : Feuille jointe).

Tout objet de valeur sera sous la seule responsabilité de l'enfant. Nous invitons les parents à être **très** raisonnables, si vous souhaitez mettre quelques petits bonbons dans la valise de votre enfant. Nous ne conseillons pas de mettre de l'argent de poche, nous ne prévoyons pas de sortie en centre ville.

Concernant les consoles de jeux, les tablettes et autres appareils, votre enfant pourra les laisser se reposer à la maison toute la semaine. Ces petites merveilles de technologies seront ravies de retrouver votre enfant après une semaine de repos !

Concernant la communication, durant le séjour, la directrice fonctionnera par SMS pour envoyer quotidiennement des nouvelles, des photos et des petites anecdotes. Le réseau en pleine forêt est un peu capricieux et nous permet tout juste de téléphoner. Internet n'est pas présent sur la colo.

Super Tarifs :

200 € par enfant du territoire (CC Colombey)

250 € si l'enfant n'est pas du territoire.

Règlement par chèques, espèces, ANCV acceptés, aides CE, CAF et MSA acceptés (joindre attestation).

Le séjour doit être réglé avant le premier jour du camp. Possibilité de régler en plusieurs fois.



Pièces à joindre au dossier :

- Fiche de renseignements, complétée
- Fiche d'autorisation parentale, complétée et signée
- Copie de la fiche Aides aux Vacances CAF 2020 ou MSA ou aide CE
- Attestation assurance maladie (pas de copie de carte vitale)
- Numéro d'adhésion au Foyer Rural (ou copie de la carte) ou attestation d'assurance en Responsabilité Civile ou assurance extra-scolaire.

Si l'enfant suit un traitement, prévoir l'ordonnance du médecin avec la posologie (aucun médicament ne pourra être administré sans ce document). Même pour de l'homéopathie.

Les médicaments devront être donnés à la directrice, le premier jour du séjour dans une petite sacoche au nom de l'enfant.

L'ensemble des pièces doivent nous être retournées avant le 15 octobre à Nooba (adresse 1ère page).

Si votre enfant a un régime spécifique, allergies alimentaires et/ou autres allergies, merci de nous retourner les documents le plus rapidement possible pour anticiper les modalités d'accueils.

L'équipe et moi-même restons à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame et/ou Monsieur autorise mon enfant à participer aux activités proposées dans le cadre du séjour nature du 18 au 24 octobre 2020.

Oui Non *

J'autorise également la direction du séjour à prendre toutes les mesures médicales nécessaires en cas d'urgence ou accident, survenir pendant cette période.

Oui Non *

Je m'engage à payer l'intégralité des frais m'incombant ainsi que les frais médicaux et d'hospitalisations éventuels.

Oui Non*

* Barrez la mention inutile.

PHOTOS

Dans le cadre du séjour, nous sommes susceptible de photographier votre enfant ou de faire des captures vidéos (activités vidéos) et d'utiliser les clichés pour différentes publications de promotion du séjour, supports d'activités ou articles de presse, article site internet ou supports de communication pour la Fédération Des Foyers Ruraux.

Il ne s'agit pas de photographies individuelles mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans but lucratif et sans publication des noms de famille.

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vues, soit de masquer son visage.

J'autorise

Je n'autorise pas

INSCRIPTION Camp du 18 au 25 octobre 2020

ENFANT

NOM :
PRENOM :
AGE : Date naissance

Infos pratiques :

N° Sécurité sociale :
N° CAF :
Quotient familial Caf :
MSA :

	Pour les familles du territoire Nooba (Communauté de Communes Pays de Colombey)	Pour les familles hors territoire Nooba
Tarif à la semaine pour 1 enfant	200 €	250 €

ATTENTION : Les aides CAF, MSA et CE sont acceptées. Possibilité de régler par chèques vacances. Merci de fournir la copie des CAF ou MSA si ayant droit. Egaleme nt la copie de la carte d'adhésion à un Foyer Rural ou une attestation d'assurance. Modalité d'un règlement en plusieurs fois sur demande.

RESPONSABLES DE L'ENFANT

PARENT 1

(celui avec qui facturation et correspondance
seront faites)

Nom :
PRENOM :
Adresse :
.....
Tel fixe :
Mobile :
Mail :

PARENT 2

Nom :
PRENOM :
Adresse :
.....
Tel fixe :
Mobile :
Mail :

MODALITES D'INSCRIPTIONS

- 1) Je joins au bulletin d'inscription complété, le règlement dans son intégralité (chèque(s) à l'ordre des Foyers Ruraux), **La carte d'adhésion à un Foyer Rural** ou **une attestation d'assurance de l'enfant**, l'attestation aides aux vacances CAF et MSA si vous êtes ayant droit. Pensez aux documents de votre CE si ayant droit.
- 2) les pièces demandées dans le courrier de confirmation.
- 3) Pour des informations complémentaires vous pouvez contacter : Audrey 06.70.10.20.82 ou noobast@gmail.com

Trousseau Colo Premier Départ (vêtements et accessoires marqués au nom de l'enfant)

Attention ce trousseau est à titre indicatif, il est préférable que votre enfant prépare sa valise avec vous, pour reconnaître ses affaires et le rendre plus autonome durant le séjour.

Dans un sac de voyage	Nombre Aller	Nombre Retour	Divers
2 jogging			
2 jean ou pantalon confort			
2 Shorts			
Tee-shirt (1/jour)			
Slips - Caleçons – Culottes (1/jour)			
Chaussettes (1/jour)			
2 pull chaud			
3 sweat ou tee-short manches longues			
1 gilet ou polaire			
1 paire de baskets			
1 paire de chaussures de marche (déjà portée)			
1 paire de claquettes ou tongues (pour la douche)			
1 paire de bottes caoutchouc			
2 grandes serviettes de bain + 1 petite			
1 pyjama			
Sac à linge sale (taie d'oreiller pour faire office de)			
Lampe frontale + Piles de rechange ou lampe de poche			
1 serviette de table			
Dans la trousse de toilette			
Brosse à dents + verre à dents			
Dentifrice			
Gel douche			
Shampooing			
Gants de toilette			
Serviettes			
Peigne / brosse			
Dans un sac à dos			
Lunettes de soleil			
Stick pour les lèvres			
Gourde			
Mouchoirs			
Kway			
Casquette/chapeau			
En + dans le sac de voyage			
Couettes avec housse ou sac de couchage			
Draps housse (obligatoire)			
Oreiller avec housse			
Doudou (si besoin)			
Carnet d'adresse + timbres (si l'enfant le souhaite)			

Possibilité pour chaque jeune d'apporter un jeu, un instrument ou quelques choses à partager ou à faire découvrir au groupe.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

CERFA N° 85-0233

CETTE FICHE A ETE CONÇUE POUR RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS MEDICAUX QUI POURRONT ETRE UTILES PENDANT LE SEJOUR DE L'ENFANT. ELLE EVITE DE VOUS DEMUNIR DE SON CARNET DE SANTE. ELLE VOUS SERA RENDUE A LA FIN DU SEJOUR.

I . ENFANT NOM : PRENOM :
 SEXE GARÇON FILLE DATE DE NAISSANCE : ___/___/___

II. VACCINATIONS *(Remplir à partir du carnet de santé, du carnet ou des certificats de vaccination de l'enfant ou joindre les photocopies des pages correspondantes du carnet de santé)*

Précisez s'il s'agit :	VACCINS PRATIQUES		DATES
	ANTITUBERCULEUSE (BCG)	ANTIVARIOLIQUE	
Du DT polio			___/___/___
Du DT coq			___/___/___
Du Tétracoq			___/___/___
D'une prise polio			___/___/___
			___/___/___
			___/___/___

SI L'ENFANT N'EST PAS VACCINE POURQUOI ?

INJECTIONS DE SERUM	NATURE	DATES
		___/___/___
		___/___/___

III. RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT
 L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES :

RUBEOLE	VARICELLE	ANGINES	RHUMATISMES	SCARLATINE
non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>				
COQUELUCHE	OTITES	ASTHME	ROUGEOLE	OREILLONS
non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>				

INDIQUEZ ICI LES AUTRES DIFFICULTES DE SANTE EN PRECISANT LES DATES :
 (maladies, accidents, crises convulsives, allergies, hospitalisations, opérations chirurgicales)

.....

IV. RECOMMANDATIONS DES PARENTS :

.....

ACTUELLEMENT L'ENFANT SUIV-IL UN TRAITEMENT ? non oui
 SI OUI, LEQUEL ?
 SI L'ENFANT DOIT SUIVRE UN TRAITEMENT PENDANT SON SEJOUR, N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE L'ORDONNANCE AUX MEDICAMENTS.

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? non occasionnellement oui
 S'IL S'AGIT D'UNE FILLE, EST-ELLE REGLEE ? non oui

V. RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : PRENOMS :
 ADRESSE (pendant la période du séjour) :

.....

 N° DE S.S. | N° DE TEL | DOMICILE | BUREAU

ADRESSE DU CENTRE PAYEUR :

Je soussigné, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

DATE :
 Signature :

PARTIE RESERVEE A L'ORGANISATEUR

LIEU DU SEJOUR :

 Cachet de l'Organisme (siège social)

ARRIVEE LE ___/___/___
 DEPART LE ___/___/___

OBSERVATIONS FAITES AU COURS DU SEJOUR

PAR LE MEDECIN (qui indiquera ses nom, adresse et n° de téléphone)
 PAR LE RESPONSABLE DU SEJOUR (qui indiquera ses nom et adresse)

.....

Conditions générales d'inscription et de fonctionnement des séjours des Foyers Ruraux 54 au chalet de la Rayée, saison 2020.

courante ne sera pris en compte si la durée estimée de rétablissement est inférieure à la durée du séjour).

- le décès de l'enfant ou d'une personne de la famille proche.
- Dès l'événement empêchant le séjour, vous devez prévenir La Fédération des Foyers Ruraux 54 par courrier recommandé avec accusé de réception, dans les 48 heures au plus tard en produisant le justificatif et un courrier de bonne foi. Le justificatif médical devra être établi par un tiers n'ayant aucun lien familial.

6/ Assurance de l'association : Notre association, son encadrement, ses membres et participants sont couverts par l'assurance SMACL comme assurance civile et Multirisques Professionnelles. En cas de dommage causé par un enfant, la couverture sera prise en charge par l'assurance civile de la famille. Les objets et effets personnels des mineurs ne sont pas couverts (prévoir des vêtements et affaires personnelles peu chers). Les enfants adhérents bénéficient de la couverture d'assurance SMACL tout le long du séjour. Il n'est pas rare qu'en collectivité un enfant égaré un vêtement ou un objet personnel, et ce, malgré la vigilance de l'équipe d'encadrement. Dans ce contexte, La Fédération des Foyers Ruraux ne peut être tenue pour responsable et n'assume pas le remboursement des effets perdus ou cassés (vêtements, argent de poche, lunettes, portable, jumelles...).

9/ Argent de poche : Si les parents décident de munir leur enfant d'espèces, nous leur conseillons la modération et rappelons leur pleine et entière responsabilité en cas de perte ou de vol, même si celles-ci sont confiées à l'équipe d'encadrement.

10/ Activités dominantes : L'activité principale est clarifiée dans la description du séjour. Ce dossier d'inscription est une présentation sommaire du contenu du ou des séjours et de leurs thèmes pour faciliter la présentation. Il ne constitue pas un planning d'activités. En cas de circonstances exceptionnelles (météo défavorable par exemple), les activités prévues dans ce dossier peuvent être modifiées, elles seront alors remplacées par d'autres. En cas de refus de l'enfant de pratiquer les activités prévues, malgré les sollicitations des animateurs, aucun remboursement ne pourra être demandé. Le représentant légal du jeune inscrit accepte, sauf contre-ordre notifié par écrit avant le séjour, que l'enfant pratique toutes les activités présentes dans le descriptif du séjour.

11/ Droit à l'image : L'intégralité des photos/vidéos de la plaque de la Fédération des Foyers Ruraux54. En inscrivant votre enfant, vous acceptez ou non que celui-ci soit pris en photo/vidéo (une fiche sur les droits à l'image est à signer dans le dossier). Celles-ci pouvant être diffusées sur le site internet de la Fédération ou pouvant être utilisées exclusivement pour la communication associative de la Fédération (brochures, sites de référencements, vidéo de présentation du centre...).

12/ Règlement intérieur/Renvoi/Retour anticipé :

Recommandations aux participants : Les séjours au chalet de la Rayée en raison de leur caractère sportif, pédagogique et d'éducation à l'environnement, s'adressent à des participants motivés à participer activement au programme. Sur les séjours d'été, pour les enfants de

12 ans et plus, il est demandé une aptitude particulière pour la pratique du vélo et de la nage (en milieu naturel). Le responsable légal, en inscrivant son enfant, atteste que son enfant a toutes les capacités physiques et les connaissances de sécurité élémentaires pour la pratique du vélo sur route ou que la famille a fait la demande auprès de l'organisateur pour des activités adaptées aux enfants porteurs d'un handicap. Le responsable légal s'assure que son enfant sait nager ou ne pas paniquer dans l'eau.

Pour garantir l'équilibre de la relation contractuelle, le participant doit accepter d'avoir une attitude conforme aux règles élémentaires de bonne conduite qui doivent prévaloir dans tout rapport humain (respect des règles de bonne conduite fixées en début de séjour, des horaires, participation aux activités programmées, politesse envers les autres, etc.).

Discipline : Le participant est invité à adopter une bonne conduite envers le personnel d'encadrement et les autres participants, et au cours de toutes les activités proposées par la Fédération des Foyers Ruraux54. Le participant devra adopter une tenue vestimentaire correcte. L'usage de drogue ou alcool, le vol sous toutes ses formes, la pratique de l'auto-stop sont formellement interdits.

Dans le cas où le comportement d'un participant serait de nature à troubler le bon déroulement du séjour, ou dans le cas où il ne respecterait pas les règles élémentaires de bonne conduite et de sécurité, la Fédération des Foyers Ruraux54 se réserve le droit d'en informer le représentant légal et d'interrompre son séjour. Les frais de retour anticipé et l'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant et/ou de son représentant légal. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

Retour anticipé : La Fédération des Foyers Ruraux54 se réserve le droit de demander le retour anticipé pour raisons médicales, et dans le cas où le directeur du séjour juge que les capacités physiques du participant ne garantissent pas la sécurité totale du jeune ou de l'ensemble du groupe. Dans la mesure du possible, la Fédération des Foyers Ruraux54 s'engage à trouver une solution alternative pour le participant. Si aucune solution raisonnable ou législative n'est possible, la Fédération des Foyers Ruraux54 pourra demander le retour anticipé de l'enfant.

Décharge de responsabilité : Le séjour terminé, notre mission s'achève dès que les participants sont repris en charge par leurs représentants légaux. Nous déclinons toute responsabilité quant aux incidents qui pourraient survenir à posteriori.

13/ Départ et retour : L'heure et le lieu de rendez-vous vous seront confirmés deux semaines avant le départ. Au départ et au retour, la présence d'un adulte accompagnant le mineur au lieu de rendez-vous est obligatoire. Pour nous joindre sur le départ en cas d'urgence, nous vous communiquerons un n° de téléphone portable.

14/ Soins médicaux : Durant le séjour, notre organisme fait l'avance des frais médicaux suivants : Visite chez le médecin, médicaments, frais d'hôpitaux... En fin de séjour, les feuilles de maladie seront retournées contre remboursement.

QU'EST-CE QU'UNE TIQUE?

✓ C'EST UNE PETITE BÊTE QUI VIT DANS LA NATURE.

Normalement elle pique les animaux sauvages et domestiques pour se nourrir mais elle peut également piquer des humains qui passent à proximité.

POURQUOI ÉVITER LES

PIQÛRES DE TIQUES?

✓ UNE FOIS QU'UNE TIQUE A PIQUÉ, ELLE PEUT RESTER SUR TON CORPS PENDANT PLUSIEURS JOURS EN DEVENANT DE PLUS EN PLUS GROSSE.

Une piqûre de tique ne fait pas mal. Mais certaines tiques transportent des microbes qui peuvent provoquer des maladies en piquant.

Tu peux être piqué par une tique dans les jardins, les parcs, en forêt... partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes.

Après la douche, ne remets pas les vêtements que tu as portés dehors, une tique peut s'y cacher ! Papa ou Maman les lavera à au moins 60°. Mastroque la tique !

Pour éviter d'avoir une maladie, la tique doit être enlevée le plus vite possible.



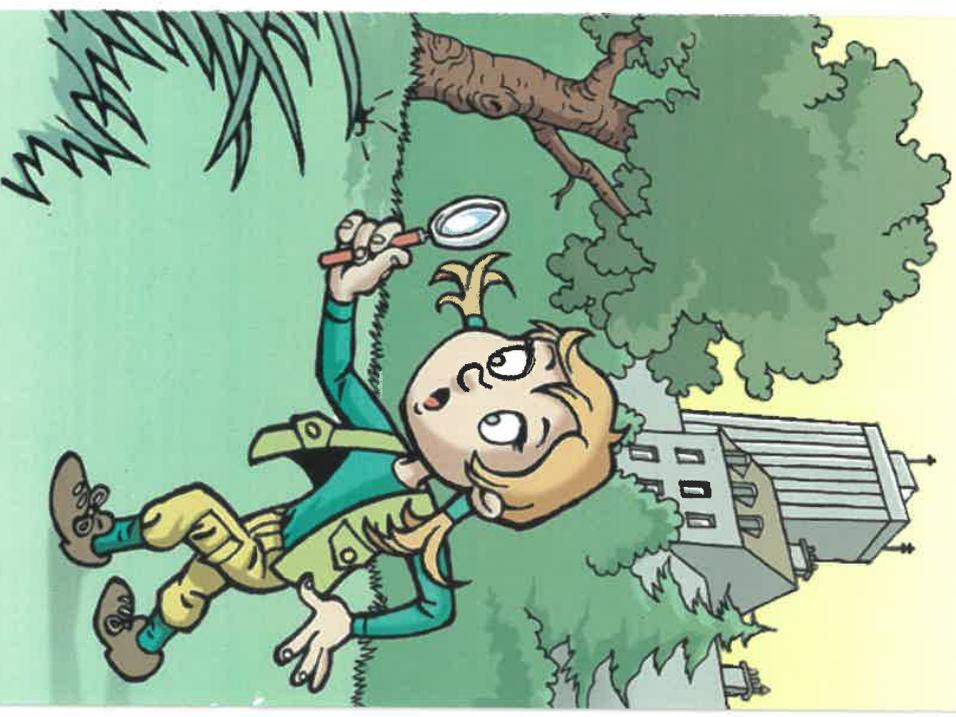
Toi et tes parents pouvez avoir plus d'informations sur la prévention des maladies transmises par les tiques, ici :
<http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>
<http://www.irepsalsace.org/enfantsetnature/>



© ECDC. Document traduit et adapté par l'Ireps Alsace, 2016.
Réalisé avec les associations de lutte contre la maladie de Lyme et maladies vectorielles à tiques.
Validé par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé et Santé publique France

Réf. PT01-027-17DE

LES CONSEILS DE PRUDENCE LA TACTIQUE ANTI-TIQUES



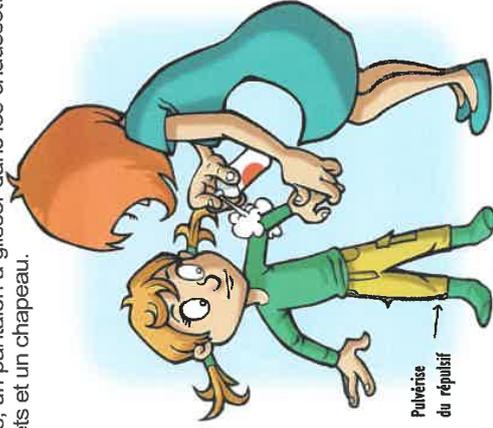
PROTÈGE-TOI CONTRE LES TIQUES !

Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :



1 COUVRE-TOI

Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussettes, des baskets et un chapeau.



2 UTILISE DES RÉPULSIFS

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur la peau, ou mieux, sur les vêtements **en respectant les indications notées sur le produit.**

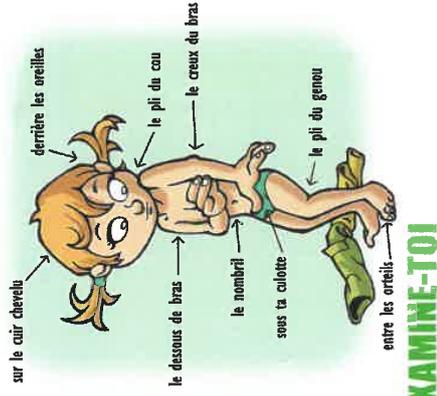


3 ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES

Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas **directement** sur le sol.

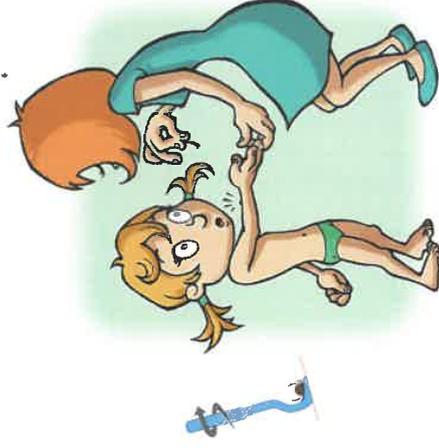
À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES

Même en ayant suivi les conseils de Prudence, il faut que tu vérifies qu'aucune tique ne se soit faufilée dans tes habits, sur ton corps, ou tes cheveux.



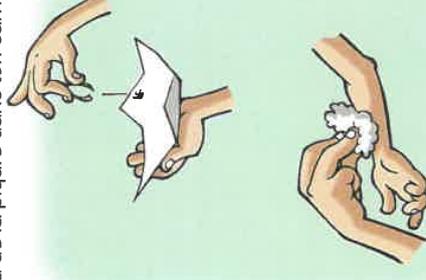
4 EXAMINE-TOI

Comme Prudence, regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et tes vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaîtra comme un petit point en relief. **N'essaie pas de l'enlever tout seul !**



5 FAIS RETIRER LA TIQUE AVEC UN CROCHET À TIQUES

Si tu trouves une tique sur ton corps, choisis un adulte à qui tu demanderas de te l'enlever à l'aide d'un **crochet à tiques**, sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais désinfecter la piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



6 SURVEILLE LA ZONE OÙ TU AS ÉTÉ PIQUÉ

Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parles-en à tes parents pour qu'ils t'emmènent voir un **médecin**. Si besoin, il pourra te prescrire un traitement adapté.